

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 44
Votes exprimés : 44
POUR : 44
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
21 novembre 2023
Date d'affichage :
21 novembre 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept novembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Sandra PICART) – Clément POINTEAU – Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Nadine LEGENDRE) - Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAUT – Michel GCHWEINDER - Daniel SIMONNET – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER, absent excusé (représenté par Catherine RAMEAU) - Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT, absent excusé (pouvoir à Jacques ROBERT) – Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN, absent excusé (pouvoir à Guy GUENIFFEY) – Michel CODRAN –
Absents excusés : Christophe GENTIL – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Catherine VERNEAU -
Absents : Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération
MODIFICATIONS DE POSTES

Le Président propose au Conseil Communautaire des modifications de postes afin de prendre en compte différents points :

- Les avancements de grades intervenus en début d'année 2023 qui impliquent la suppression des postes d'origine,
- Une réorganisation des services enfance à L'ISLE SUR SEREIN, compte tenu de la baisse des effectifs de l'école à la rentrée de septembre 2023,
- Le renforcement des équipes pour la surveillance dans les transports scolaires avec notamment l'intervention d'un agent tous les jours de la semaine sur le secteur de NOYERS (au lieu d'un seul jour), comme il a été décidé lors du conseil communautaire du 3 juillet 2023,
- L'intégration de missions d'entretien des locaux à réaliser toutes les semaines sur le site de GUILLON pour un agent déjà en poste.

Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Yonne a émis un avis favorable le 9 novembre 2023 sur ces modifications de postes.

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DE POSTES au 1^{er} janvier 2024 :

- Suppressions de postes :
 - 1 poste d'adjoint d'animation permanent, à temps non complet (34,25/35^{ème}),
 - 1 poste d'adjoint d'animation permanent, à temps non complet (18/35^{ème}),
 - 1 poste d'adjoint technique permanent, à temps non complet (25,25/35^{ème}),
 - 1 poste d'adjoint d'animation permanent, à temps non complet (8,5/35^{ème}),
 - 1 poste d'adjoint d'animation permanent, à temps non complet (9,5/35^{ème}),
 - 1 poste d'adjoint technique permanent, à temps non complet (31,5/35/35^{ème}),
 - 1 poste d'adjoint d'animation permanent, à temps non complet (18/35^{ème}).
- Créations de postes :
 - 1 poste d'adjoint d'animation permanent, à temps non complet (14,25/35^{ème}),
 - 1 poste d'adjoint technique permanent, à temps complet,
 - 1 poste d'adjoint d'animation permanent, à temps non complet (20,75/35^{ème}).
- Modification de poste :
 - 1 poste d'adjoint d'animation permanent, qui passe de 33/35^{ème} à 32,25/35^{ème}.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,
VALIDE les propositions de suppressions, créations et modifications de postes telles que proposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL

Le Président,
Xavier COURTOIS

REÇU EN PREFECTURE

le 30/11/2023

Application agréée E-legalite.com

DU 01/12/2023



Le Président,
Xavier COURTOIS

(Signature of Xavier Courtois)